

Prix innovation en santé et sécurité du travail

## International Rive-Nord inc. à l'honneur



Chaque année, la CSST rend hommage aux innovations qui contribuent à la santé et à la sécurité des travailleurs. Cette année, dans la catégorie PME de la région de Laval, le Lauréat du Prix innovation en santé et sécurité du travail a été décerné à International Rive-Nord inc. qui se spécialise en réparation de camions. Voici en quoi consistait le problème à résoudre et la solution qu'on y a apporté.

Lorsqu'il fallait faire une réparation sur un camion lourd équipé d'une benne à bascule, il n'existait rien sur le marché pour sécuriser cette partie basculante en position levée. Bien qu'aucun incident ne soit survenu dans l'atelier,

un membre de l'équipe a soumis ce problème potentiel au comité de santé et de sécurité. Après plusieurs discussions, un employé a proposé de créer un support avec les matériaux disponibles dans l'atelier et c'est cette invention qui s'est mérité le Lauréat. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'invention qui s'est méritée le prix en consultant le site de la CSST à l'adresse suivante: [csst.qc.ca/asp/innovation/2011/Laval/laval\\_1.htm](http://csst.qc.ca/asp/innovation/2011/Laval/laval_1.htm)

N'hésitez pas à consulter le site de la CSST afin de vous inscrire en quelques clics à ce concours de renommée provinciale.

## Statistiques récentes

### Des statistiques d'accidents fort intéressantes

Bonne nouvelle ! Le nombre de lésions professionnelles continue de diminuer... pour la vingt-septième année consécutive. Et la progression enregistrée est fort intéressante puisque nous avons observé une diminution de 16 % du nombre de lésions entre 2008 et 2009.

Ainsi, au cours de l'année 2009, nous avons enregistré 2144 accidents du travail et 104 maladies professionnelles, soit un total de 2248 lésions qui ont coûté 16,41 M\$. À titre de comparaison, on relevait 4278 lésions professionnelles en 1999... et 12 600 au tout début d'Auto Prévention.

Le dos (au complet, incluant le cou et les épaules) représente 39 % des lésions et 47 % des coûts enregistrés. Les autres sièges de lésions sont, par ordre numérique d'importance, les mains et les doigts (19 %), les

membres supérieurs (à part les mains – 10 %), les genoux (8 %) et les yeux (7 %). Soulignons aussi que la distribution est à peu près la même dans tous les secteurs d'activités.

#### Mais il reste encore du travail à faire

Réjouissons-nous d'abord de l'importante réduction du nombre de lésions aux yeux. De 815 lésions en 1996, elles ont diminué à 148 en 2009. Cette diminution résulte de deux facteurs : une utilisation beaucoup plus soutenue des lunettes de sécurité en tout temps, ainsi qu'une meilleure sécurisation et un meilleur entretien des équipements. Une intervention énergique permettrait d'obtenir d'aussi fortes améliorations avec les autres sièges de lésions. Mais par quoi commencer ?

Deux éléments nous apparaissent probants :

#### – Les troubles musculosquelettiques

Bon nombre d'accidents qui surviennent au dos ou aux épaules sont de nature musculosquelettique. Parmi les raisons qui expliquent cela, soulignons la spécialisation de plus en plus grande des tâches et l'utilisation d'outils mécaniques plus efficaces... mais aussi potentiellement plus dommageables pour l'appareil musculosquelettiques.

#### – Le bruit

Le nombre de cas indemnisés augmente depuis quelques années pour atteindre 62 en 2009 (contre une trentaine il y a 10 ans). L'utilisation de plus en plus forte d'outils mécaniques dans des ateliers de plus en plus grands explique une partie de cette augmentation.